

Webinaire

« Formation accélérée CCT MEM - Synthèse des principales dispositions de la CCT MEM »

Date du webinaire

22.06.2021



Brève introduction aux principales dispositions de la **convention collective de travail MEM**.

Votre entreprise applique, parallèlement au code des obligations, la CCT MEM. Pour les responsables RH non familiarisés avec une CCT, il peut donc être difficile au début d'en comprendre les particularités et de ne pas passer à côté de procédures importantes.

Durant cette formation **accélérée**, nous vous familiarisons avec les dispositions les plus importantes de la CCT MEM. L'objectif est d'assurer que les (nouveaux) responsables des ressources humaines connaissent les règles de la CCT MEM pour pouvoir l'appliquer efficacement.

Informations

Contenu du webinaire	<ul style="list-style-type: none">• Partenariat social• Temps de travail/Renonciation à l'enregistrement du temps de travail• Versement du salaire en cas de maladie et d'accident• Salaires minimums, contrôle des salaires minimums• Licenciement de collaborateurs âgés• Droits de participation de la représentation des travailleurs• Licenciements collectifs• Mesures selon l'art. 57
-----------------------------	---

Public cible	Membres de la direction (cadre supérieur, CEO, CFO, responsable RH)
---------------------	---

Objectif final	Bref aperçu des dispositions les plus importantes de la CCT pour les nouveaux collaborateurs RH, ou pour rappel. Nous attirons votre attention sur les dispositions de la CCT qui prévoient une procédure particulière. L'objectif de cette formation est d'assurer que la CCT soit correctement appliquée par les entreprises membres.
-----------------------	---

Intervenante	Béatrice Martin-Flatin Cheffe de secteur, Politique patronale
---------------------	--

Date du Webinaire	Mardi 22.06.2021 14.00 – 15.00 heures
--------------------------	--

Prix	CHF 90.00 TVA en sus
-------------	----------------------

Information/inscription	Laurence Derriennic Schüpbach, téléphone 044 384 42 13, l.schuepbach@swissmem.ch
--------------------------------	--

Détails et inscription

Le lien d'accès au cours vous sera envoyé par courrier électronique après votre inscription (2/3 jours avant le webinaire).

Conditions de participation	Ce webinaire est exclusivement destiné aux membres de Swissmem et de l'ASM .
------------------------------------	---

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas d'annulation moins de deux semaines avant le début du webinaire. L'entreprise a cependant la possibilité de déléguer une autre personne répondant aux critères de participation, sans coûts supplémentaires.

Organisateur	Swissmem Pfungstweidstrasse 102, Case postale 8037 Zurich Téléphone +41 44 384 41 11, www.swissmem.ch
---------------------	--

